

l'économie que de gonfler les profits d'une poignée d'entreprises.

En ce qui concerne les machines on s'aperçoit que ce n'est pas 50 p. 100 de l'amortissement que certaines entreprises recevront. Ce sera bien 50 p. 100 cette année, mais l'année prochaine ce sera 100 p. 100 car alors elles pourront déduire les 50 p. 100 auxquels elles ont droit sur les machines achetées cette année, plus 50 p. 100 sur celles achetées l'année prochaine. C'est un joli boni. Cela n'est pas comme si cette méthode n'avait pas déjà été essayée ni comme si on n'avait pas déjà autorisé des amortissements rapides avec les résultats nuls que l'on sait sauf sur les bénéfices. C'est un point de vue remarquable que de déclarer que la seule façon de faire tourner l'économie c'est d'augmenter les bénéfices sinon elle s'écroulera.

L'allègement fiscal de 3 p. 100 dont bénéficiaient les particuliers sera supprimé cette année. Rien n'indique que le gouvernement ait l'intention de le reconduire pour les impôts personnels. Par contre, l'allègement de 7 p. 100 accordé aux sociétés devient définitif du fait que le taux d'imposition de ces sociétés est réduit à 40 p. 100. Cette mesure est encore plus avantageuse que l'allègement de 7 p. 100 puisque le ministre des Finances s'est engagé, à long terme, à maintenir pour très longtemps l'application de ce taux aux sociétés. En fait, il inaugure par là une politique tout à fait nouvelle. On se demande si l'actuel détenteur de ce portefeuille est plus intéressé à prendre soin des Canadiens ou à étayer les entremetteurs du pouvoir lors du prochain congrès pour la chefferie du parti libéral, et à gérer son budget. Il ne dévalera pas la même pente que l'ancien ministre des Finances, car ce dernier, malgré mon opposition à sa politique, offrait, de temps à autre, quelque chose au peuple. Il le disait, à l'occasion, dans l'un de ses discours. Mais l'actuel ministre ne se permettra pas de tomber dans cette chausse-trape. On prétend que c'est au ministère des Finances que viennent mourir tous les espoirs de la chefferie. Le ministre a réussi à surmonter tous ces obstacles et l'histoire dira peut-être qu'il fut le premier à détenir le portefeuille des Finances et à s'assurer, en même temps, les bonnes grâces qu'il fallait.

• (1650)

Dans ma circonscription, les textiles constituent une industrie importante, et l'industrie des textiles est aux abois. J'ai vu dans le journal local que la première réaction des personnes qui travaillent dans cette industrie a été favorable au budget. Elles croient vraiment que le ministre des Finances fait quelque chose pour elles. J'espère qu'elles ont raison, mais je ne le crois pas, car ce budget est un «attrape-nigaud» pour les textiles. On a élevé le tarif des textiles en provenance de Grande-Bretagne. Le régime préférentiel accordé aux textiles est encore élargi, c'est pourquoi on peut croire que cette mesure aidera les fabricants canadiens.

Le ministre a pris une autre bonne mesure. Il va supprimer tous les droits douaniers pour les pays sous-développés ou en voie de développement. Il va laisser entrer au Canada les produits usinés des pays en voie de développe-

ment. Mais il a inclus une mesure de protection. Il autorise l'entrée de produits usinés à condition qu'ils ne nuisent pas au marché canadien, ou quelque chose dans ce genre. Que va-t-il se produire? Tout d'abord, les gens qui sont exclus par le tarif douanier vont se tourner vers les pays en voie de développement, où on les accueillera à bras ouverts. Pour l'instant, on va encourager l'industrie canadienne à prendre de l'expansion et à dire que les beaux jours sont arrivés, que les libéraux font enfin quelque chose pour l'aider. Mais elle va ensuite se retrouver exactement dans la même situation que jusqu'à présent. Les industriels vont continuer à faire pression pour qu'on exclue les produits, et nous n'aurons rien gagné. Cette mesure n'est qu'un attrape-nigaud. Ce n'est pas une politique, et elle va s'avérer n'être qu'un vilain tour qu'aura joué à tout le monde le ministre des Finances.

Nous allons aussi payer d'une autre façon, car tout le financement public au Canada va monter en flèche. L'augmentation des bénéfices des sociétés qui va découler de ces mesures fiscales va faire monter le prix des valeurs. Les gens trouveront plus profitable de détenir des parts de sociétés que des obligations. Par conséquent, il faudra que les obligations soutiennent la concurrence à un niveau différent. Il faudra imposer des taux d'intérêts plus élevés sur les valeurs fixes, sur les obligations et sur les hypothèques. Du fait que le ministre a augmenté la rentabilité des sociétés, il y aura hausse du coût des financements de toutes sortes, par le gouvernement fédéral et par les gouvernements municipaux et provinciaux, ainsi qu'à l'égard du logement. Nous allons tous devoir payer, car nous utilisons tous ces services dans une certaine mesure.

L'un des problèmes les plus graves auxquels se heurtent tous les Canadiens, c'est l'augmentation des taxes municipales. En faisant aux sociétés ce cadeau qui semble si merveilleux pour le moment, le ministre va rendre pour ainsi dire impossible le financement de quoi que ce soit au Canada à part les sociétés, et ce sont les filiales américaines au Canada qui vont en bénéficier le plus. Le ministre a renforcé la position des filiales américaines dans notre pays. La politique relative à la propriété étrangère a donné encore plus d'importance aux sociétés étrangères, et ce sont elles qui tireront le plus grand profit de l'allègement et des dégrèvements qu'offre le gouvernement.

J'aimerais avoir plus de temps, car il y a une foule de choses à critiquer dans ce budget. Cela n'est que le début de toutes les critiques que l'on pourrait faire au ministre des Finances. Au fur et à mesure que les jours passent, on s'apercevra de plus en plus de ses erreurs, qui deviennent, je pense, de plus en plus évidentes.

Avant que mon temps de parole ne soit expiré, j'aimerais proposer le sous-amendement suivant:

Qu'on modifie l'amendement en remplaçant le point à la fin par une virgule, et en y ajoutant ce qui suit: «la Chambre étant d'avis qu'une réduction sensible de l'impôt sur les revenus faibles et moyens devrait remplacer les dégrèvements fiscaux et autres avantages accordés aux sociétés».

M. l'Orateur suppléant: Les députés ont entendu l'amendement dont la Chambre est saisie.